



# VCAF

2024

## RAPPORT D'ACTIVITES

vie des  
communautés  
africaines de  
Hainaut

124, Chaussée de Gilly  
6220 Fleurus  
+32 (0)488 37 44 22  
[info@vcaf.be](mailto:info@vcaf.be)

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>Mot du directeur</b>	3
<b>II.</b>	<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	5
1.	L'organe d'administration	5
2.	Equipe de VCAF asbl	5
3.	Nos valeurs	5
4.	Nos contacts	6
5.	Objet social	6
6.	Organisation	6
<b>III.</b>	<b>NOS MISSIONS ET NOS ACTIONS</b>	7
<b>IV.</b>	<b>FORMATION A L'INTEGRATION CITOYENNE (FIC)</b>	8
1.	Que proposons-nous ?	8
2.	Démarches nécessaires	9
3.	Quelques chiffres 2024	10
5.	Perspectives 2025	13
<b>V.</b>	<b>PERMANENCES JURIDIQUES</b>	14
1.	Présentation	14
2.	Spécificités de nos permanences juridiques	15
3.	Des chiffres indicatifs	15
a)	Nombre de passages enregistrés	15
b)	Demandes (dossiers) fréquentes et chiffres	15
c)	Pays d'origine et nombre	17
4.	Perspectives pour 2025	19
<b>VI.</b>	<b>INTERCULTURALITE : DUO VERS INCLUSION</b>	20
1.	Présentation et organisation du projet	20
2.	Evaluation de l'année 2024	21
3.	Perspectives pour 2025	22
<b>VII.</b>	<b>SOCIO-CULTURELLE : BALADE AFRO LITTERAIRE</b>	22
<b>VIII.</b>	<b>Locations de salle</b>	24

**CONCLUSION .....** ..... 24

## I. Mot du directeur

Chers membres, partenaires et sympathisants de l'association sans but lucratif **vie des communautés africaines de Hainaut** (V.C.A.F. asbl).

A travers ces quelques pages, nous vous présentons le rapport d'activités de notre association pour l'année 2024. Ces pages rendent compte de notre engagement continu dans l'accompagnement des primo-arrivants, des personnes étrangères ou d'origines étrangères. Elles mettent en lumière les actions entreprises et proposées à nos bénéficiaires avec le soutien de la région wallonne (RW) et l'appui d'autres partenaires intéressés ou engagés pour le vivre ensemble dans une perspective interculturelle et dans la lutte contre la précarité dans les populations issues de la migration. Nous ne manquerons pas d'énumérer les défis surmontés au cours de l'année 2024.

VCAF asbl a pour objectif de faciliter l'intégration des personnes d'origines étrangères et de lutter contre la précarité auprès de cette population. Depuis sa création, elle s'efforce à mettre en place des projets et des activités significatifs qui apportent à son public un épanouissement et une meilleure compréhension des codes de la Belgique, pays d'accueil.

Ce rapport d'activités est le fruit du travail acharné, réalisé par le personnel et bénévoles dévoués au sein de l'asbl VCAF en tant qu'Initiative Locale d'Intégration (ILI), du soutien de la RW et de l'appui de ses partenaires. Ensemble, nous avons œuvré pour offrir des projets enrichissants, adaptés aux besoins des bénéficiaires de VCAF asbl.

Au fil des pages, vous découvrirez un aperçu détaillé de principales actions et réalisations de VCAF asbl en 2024. Nous mettrons en avant nos activités phares, tels que l'accompagnement juridique, les formations à la citoyenneté, le projet duo pour l'inclusion, la balade Afro-littéraire, ainsi que nos collaborations avec des partenaires institutionnels ou non. Nous évoquerons également les perspectives pour l'année à venir.

Ce rapport d'activités mettra également en lumière l'impact des activités VCAF asbl sur son public cible, les différents défis auxquels VCAF asbl a été confrontée et les stratégies adoptées pour y faire face, notamment en termes de gestion des ressources, de communication et de mobilisation de notre réseau.

En 2024, VCAF a connu des difficultés pour assurer le bon fonctionnement de ses activités. Parmi ces difficultés nous citons prioritairement les soucis financiers à répétition à cause :

- Du fait que Vcaf ne dispose que d'une seule source de financement : la RW.
- Du fait que la RW ne finance pas la totalité du budget annuel.
- Des nombreux retards de la part de la RW pour subventionner les activités de l'année 2024 et solder les subventions de 2023 .

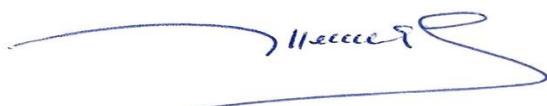
Cette difficulté financière a eu pour conséquence immédiate, le licenciement de la secrétaire, créant ainsi le manque d'une personne capable de tenir l'accueil, le secrétariat et apporter un aide efficace au juriste et à l'organisation des modules de nos formations. C'est pourquoi nous avons recouru à deux bénévoles pour assurer l'accueil.

En 2025, nous espérons être capables de faire face à cette situation financière et être à mesure d'engager quelqu'un afin d'assurer l'assistance juridique, l'accueil, de tenir le secrétariat et d'apporter un soutien nécessaires aux différents secteurs d'activités de VCAF asbl.

Nous sommes fiers du travail réalisé au cours de l'année 2024 et de son impact positif sur la vie de nos bénéficiaires. Nous tenons à remercier chaleureusement nos membres, notre personnel, nos partenaires, nos pouvoirs subsidiaires, nos bénévoles et tous ceux qui ont soutenu nos activités. Votre engagement et votre soutien sont essentiels à notre réussite.

Nous espérons que ce rapport d'activités vous permettra de mieux comprendre notre travail et de vous engager davantage dans notre mission d'accompagnement des primo-arrivants, des étrangers et des personnes d'origines étrangères. Nous restons ouverts à vos commentaires, suggestions et idées, car votre opinion est précieuse pour nous dans notre quête d'amélioration continue. Nous vous invitons donc à parcourir ce rapport d'activités avec attention et à partager votre enthousiasme pour une intégration réussie et épanouie de nos bénéficiaires en Belgique.

Gérard ILUNGA LUNGALA



Directeur.

## II. INFORMATIONS GENERALES

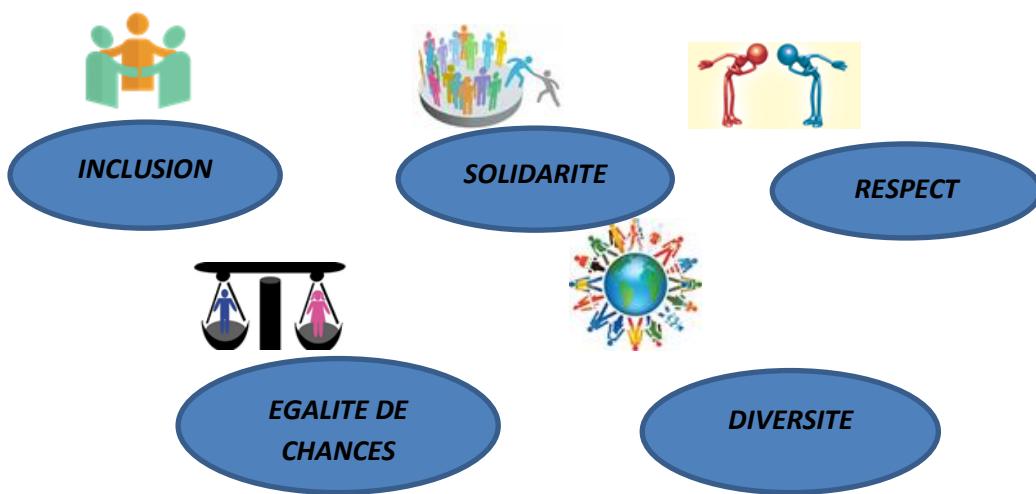
### 1. L'organe d'administration

- ✉ Loris RESINELLI, président
- ✉ Sylvie PAESMANS
- ✉ Claude MUSIMAR LUMIN
- ✉ Viviane NIJS

### 2. Equipe de VCAF asbl

- Gérard ILUNGA LUNGALA, directeur
- Guillaume EKOUALA LOBE, formateur et animateur socio-culturel
- Mathurin SANTINI KAPUMU, juriste
- Jean-François LEROUX, formateur bénévole
- Florence IROKO, assistant juridique et secrétaire bénévole
- Des bénévoles

### 3. Nos valeurs



## 4. Nos contacts

@ : info@vcaf.be

f : [www.facebook.com/AssociationVCAF/](https://www.facebook.com/AssociationVCAF/)

Chaussée de Gilly 124 ; 6220 Fleurus

GSM : +32 488 37 44 22

## 5. Objet social

« Vie des communautés africaines de Hainaut » (VCAF) est une association sans but lucratif (asbl) née en 2007 à partir d'un besoin constaté auprès des personnes d'origine étrangère (Primo-arrivants), venant essentiellement d'Afrique et débarquant en Belgique : intégrer une nouvelle société (en Belgique) au sein de laquelle elles doivent désormais vivre et où elles doivent retrouver des repères au plan social, culturel et religieux. D'où le label VCAF de l'asbl et « maison africaine » pour désigner son siège social qui est à l'adresse Chaussée de Gilly 124 à 6220 Fleurus.

Depuis plusieurs années, l'asbl VCAF toujours sous le même label, a élargi les origines de ses bénéficiaires afin d'ouvrir ses portes à tous les étrangers sans distinction d'origine, de couleur, de religion et de culture. Elle se donne comme tâche, de travailler, avec l'appui de la Région Wallonne (RW), avec aussi le soutien de ses partenaires et le savoir-faire de ses différents membres, pour l'intégration, le vivre-ensemble, dans un esprit interculturel, afin de construire un monde aux multiples couleurs (une société interculturelle).

## 6. Organisation

La VCAF est active sur le territoire Wallon et plus particulièrement dans la région du grand Charleroi. Elle est reconnue aujourd'hui comme une association qui œuvre pour l'intégration des primo-arrivants, des étrangers et accompagner des personnes d'origine étrangère dans diverses démarches, pour la lutte contre la précarité auprès

de son public et afin de favoriser un meilleur vivre ensemble grâce à l'organisation d'un certain nombre d'activités menées, avec l'appui de la région wallonne et organisées par une équipe composée de :

- Une assemblée générale
- Un organe administratif
- Une direction
- Une équipe opérationnelle
- Des bénévoles

### III. NOS MISSIONS ET NOS ACTIONS

Notre mission est de proposer, sous un angle social, des activités d'intégration et d'accompagnement des primo-arrivants en Belgique. Nous proposons aussi des célébrations et rencontres interculturelles. Ceci à travers différentes actions comme :

- Service juridique agréé par la région wallonne.
- Formation à l'intégration citoyenne (FIC), agréé par la région wallonne.
- Interculturalité / Duo vers inclusion (avec le soutien de la région wallonne en appel à projet)
- Service Jeunes
- Service socio-culturel

---

## IV. FORMATION A L'INTEGRATION CITOYENNE (FIC)

La formation à l'intégration citoyenne appelée couramment « formation à la citoyenneté », dans le cadre du parcours d'intégration mise en place par le gouvernement wallon, est un module de formation dispensé par des organismes agréés par la région wallonne (RW), notamment VCAF asbl, dans le cadre des initiatives locales d'intégration (ILI). Selon le décret wallon de 2019, cette formation doit se dérouler sur une période de 4 mois maximum avec un minimum de 60 heures de formation. Elle doit être dispensée, toujours selon le décret 2019 à un groupe minimum de 5 et à maximum de 15 participants par module.

La FIC est ouverte et accessible à tous les étrangers (obligés ou volontaires) scolarisés et ayant atteint un niveau de maîtrise de français égal ou supérieur à A2 (cadre européen commun de référence pour les langues CECRL). Elle permet à connaître beaucoup de choses sur la vie en Belgique, notamment ses droits et ses obligations.

### 1. Que proposons-nous ?

- Une Formation à l'Intégration Citoyenne (**F.I.C.**) d'une durée de 60 heures en faveur d'un public ayant un bon niveau de français (égal ou supérieur à A2 ).
- La session de formation se déroule généralement en 12 séances de 5 heures, réparties sur une période de 12 jours et en un mois.
- Les thématiques sont celles proposées dans les six modules du DISCRI et sont généralement adaptées aux différents besoins des personnes d'origine étrangère hors union européenne.

La grande exigence de ce parcours d'intégration est d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie. Il est question de les aider à acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement de la société belge afin de faciliter leur intégration.

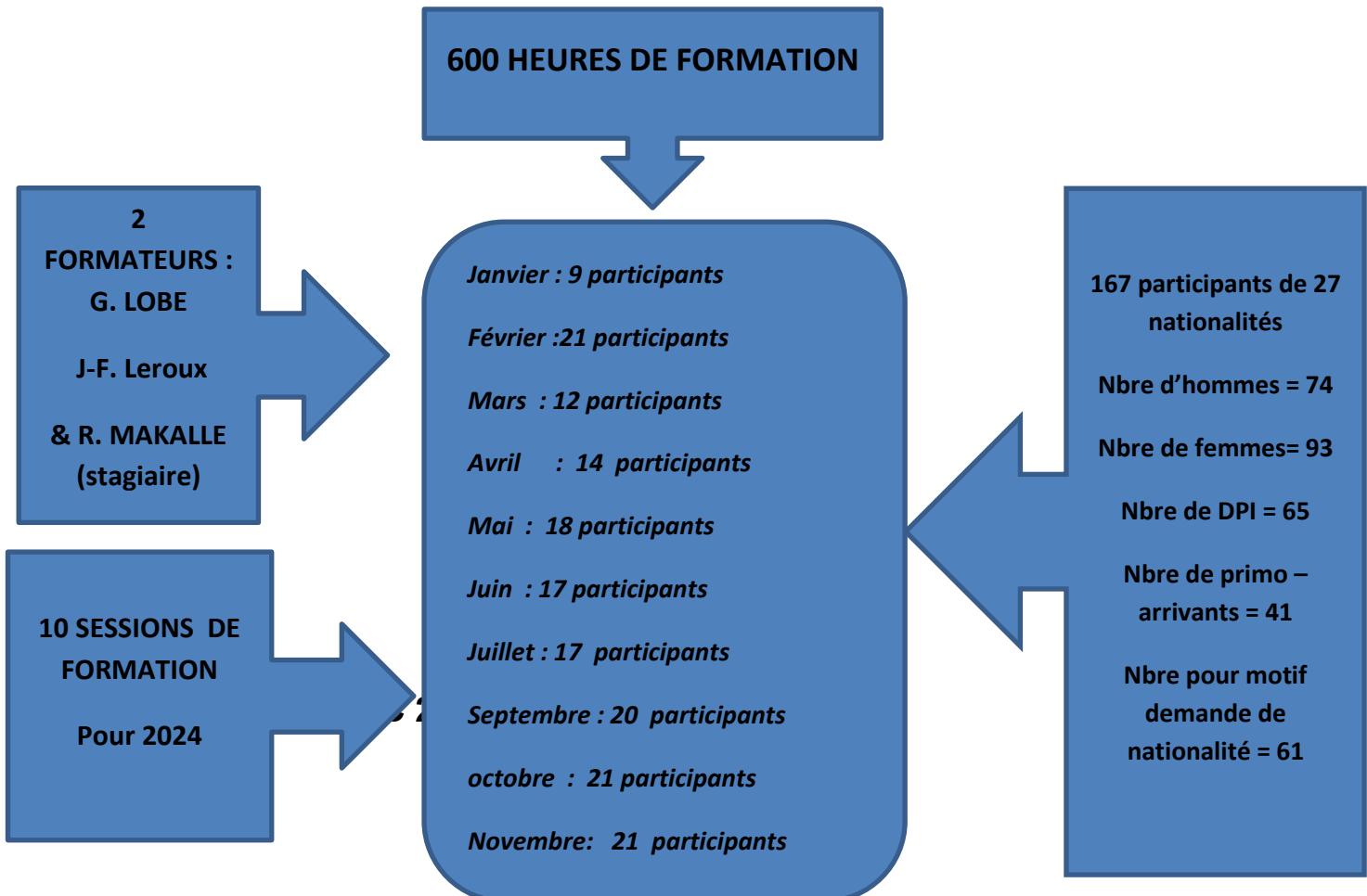
## 2. Démarches nécessaires

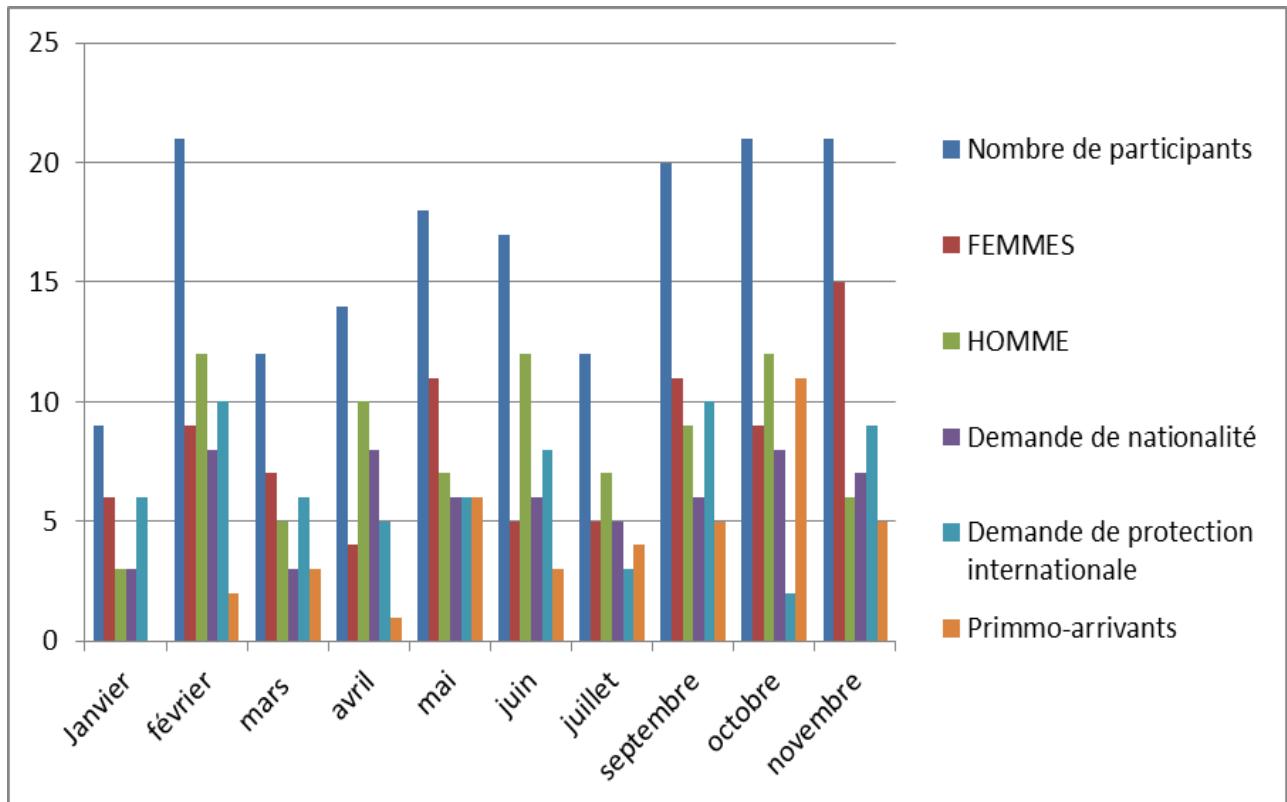
L'inscription à une session de formation est faite par téléphone (+32488 37 44 22) ou par mail ([info@vcaf.be](mailto:info@vcaf.be)) soit directement au secrétariat par la personne elle-même. Dans les deux semaines qui précèdent la session, nous effectuons un entretien individuel avec chacun des demandeurs pour avoir des informations sur leurs motivations, cerner le profil de chacun et savoir si le désir de suivre la formation est toujours d'actualité. Une lettre d'invitation est enfin envoyée avec toutes les informations pratiques sur la session de formation. En fonction des profils enregistrés, le formateur met en place un programme de formation capable de répondre aux besoins du groupe constitué.

Les bénéficiaires arrivent chez nous par cinq canaux différents :

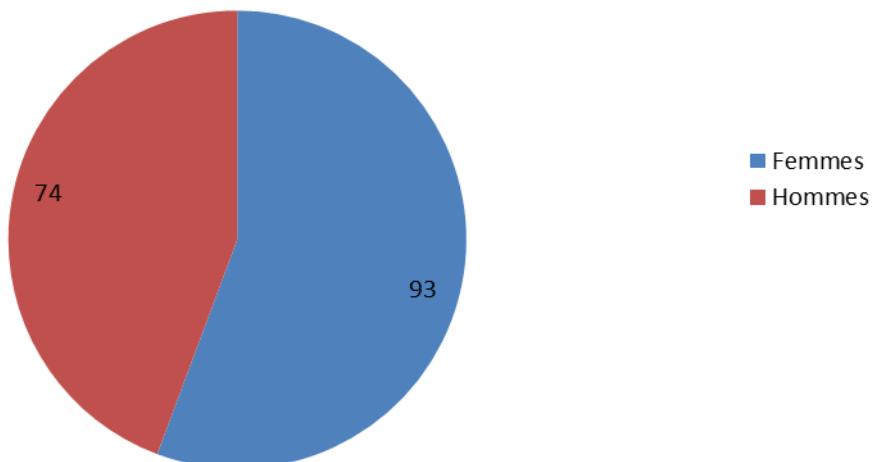
- Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (**CRIC**) surtout pour ceux qui sont obligés à suivre un parcours d'intégration et ceux qui veulent se naturalisés Belges.
- Le biais d'une autre association
- Le conseil des anciens bénéficiaires
- Le service juridique de la VCAF
- Le centre Fedasil de Jumet

### 3. Quelques chiffres 2024

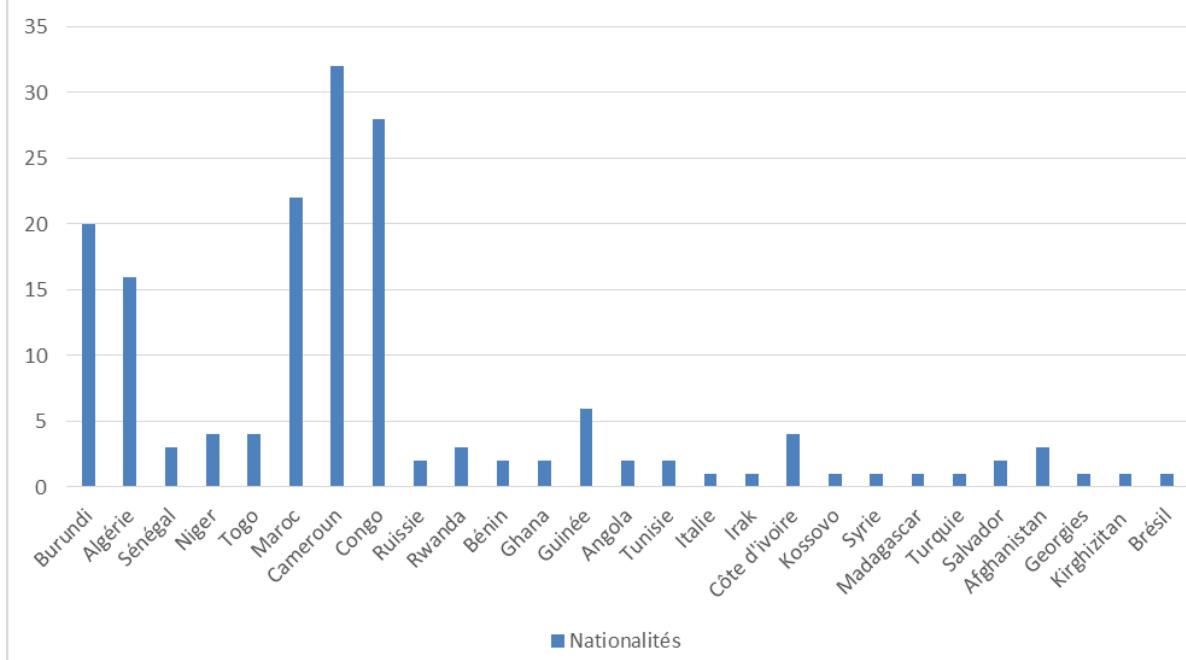




## Genre



## Nationalités



## 5. Perspectives 2025

Le succès que rencontrent nos sessions de formation à la citoyenneté est basé sur trois piliers :

- l'expérience de VCAF en matière de formation
- la durée courte (onze modules de cinq heures en quatre semaines durant le mois) de nos sessions par rapport à d'autres opérateurs
- un grand vivier de bénéficiaires alimenté par nos partenaires, le CRIC, les personnes fréquentant notre service juridique.
- la bonne réputation de nos formateurs.

Nous projetons d'organiser 10 sessions de formation pour l'année 2025 dont tout en présentiel. Nous nous proposons de changer de local de formation afin de faire un peu d'économie car, la région wallonne ne nous finance pas à hauteur de nos besoins, surtout que nous ne disposons pas d'autres sources de financement. Un contact est pris avec l'asbl paroissiale de Dampremy (41, Rue Pierre Joseph LECOMTE ; 6020 Dampremy) pour utiliser sa grande salle des réunions.

## V. PERMANENCES JURIDIQUES

### 1. Présentation

Les permanences juridiques sont assurées par un juriste spécialisé en droit des étrangers, monsieur Mathurin SANTINI, sous un contrat à temps plein. En 2024, le juriste a été secondé par une assistante juridique, madame IROKO MAKANDJOU Florence. Ces permanences se sont tenues en deux lieux : Maison africaine sur la chaussée de Gilly 124 ; 6220 Fleurus) et rue de la sciences 4 ; 6000 Charleroi. Elles furent ouvertes au public de la manière suivante :

- ✓ **Au siège de l'association (124, Chaussée de Gilly ; 6220 Fleurus)**  
Lundi et mercredi de 9h00 à 17h00  
Mardi et jeudi de 13h00 à 17h00  
Vendredi, journée fermée au public et réservée aux rédactions juridiques.
  
- ✓ **Rue de la science 4 ; 6000 Charleroi :**  
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

Lors des permanences juridiques, le juriste est appelé à accueillir, mettre en confiance, écouter, éveiller la conscience, éclairer, orienter et parfois accompagner les demandeurs dans leurs démarches, chacun selon son cas. En collaboration avec certains cabinets d'avocats, le juriste se charge également d'analyser certaines jurisprudences et de rédiger les requêtes. Le juriste aide aussi à mieux connaître les droits et les obligations de chacun ; à connaître et à interpréter les lois en vigueur.

Les bénéficiaires de nos permanences juridiques sont en général des primo-arrivants, des demandeurs de protection internationale, des étrangers établis depuis bien longtemps en Belgique, aux sans-papiers, dans une moindre mesure, à des résidents autochtones en lien avec des personnes d'origine étrangère...

## 2. Spécificités de nos permanences juridiques

A la différence des autres services juridiques qui organisent des permanences permettant d'apporter un conseil, une aide, une orientation en matière juridique, **notre service offre un accompagnement plus poussé à ses bénéficiaires :**

- Ouverture d'un dossier à chaque bénéficiaire et suivi de celui-ci.
- Le dossier peut comporter une ou plusieurs autres demandes. Ces demandes sont comptabilisées dans les autres services comme des dossiers secondaires qui doivent être traités selon leurs spécificités.
- Le suivi d'un ou plusieurs dossiers génère plusieurs passages des bénéficiaires dans nos locaux lors des permanences.
- L'accompagnement proposé se réalise dans le suivi complet du dossier et se traduit par des coups de fil aux institutions, la rédaction des recours, l'envoie des courriers divers.
- C'est un service à temps plein à la différence de plusieurs services qui offrent deux permanences de deux heures par semaine
- Les bénéficiaires de la VCAF viennent de partout ; même au-delà des périimètres du Hainaut.

## 3. Des chiffres indicatifs

### a) Nombre de passages enregistrés

En 2024, il y a eu plus de 500 passages lors de nos permanences dont 513 enregistrés à partir de mois de mars, avec le travail rigoureux réalisés par deux bénévoles qui ont tenu le secrétariat et le service d'accueil. Il s'agit de Florence IROKO MAKANDJOU et Eveline VANDE WONDER . En plus de ces chiffres enregistrés, plusieurs d'autres passages n'ont pas été enregistrés pour divers raisons, notamment l'absence d'un secrétariat et service d'accueil capables de bien effectué la tâche lorsque le juriste seul est absorbé par des entrevus. Aux passages non-enregistrés, on peut aussi ajouter les demandes par téléphone qui sont aussi très nombreuses et difficiles à enregistrer.

### b) Demandes (dossiers) fréquentes et chiffres

<b>DEMANDES (Dossiers ouverts)</b>	<b>Nombre de demandes</b>
Demande de protection internationale	194
Demandes de régularisation de séjour exceptionnel (art 9, 10, 11bis)	40
Demandes de régularisation de séjour exceptionnel (art 9, 40 ter)	12
Regroupement familial & mariage/cohabitation légale/divorce/ changement de nom/ déclaration naissance, adoption, garde d'enfants	03
Séjour étudiants	03
Demande de visa	01
Recours au conseil du contentieux des étrangers OQT	17
Naturalisation	02
Divers (discrimination à l'emploi, contestation de paternité, conflit bail, succession, litige luminus, pension alimentaire)	09
Divorce et mariage	01
<b>Total</b>	<b>282</b>

**\*Ce total n'est pas la somme mathématique de la colonne « Nombre » car un dossier/ une demande peut générer d'autres demandes et démarches.**

Au cours de ces permanences, le juriste réalise plusieurs services tels que :

- ➡ L'accueil, l'écoute, et les informations relatives aux droits des étrangers.
- ➡ L'accompagnement de chaque demande selon leurs spécificités.
- ➡ La rédaction des requêtes sur base des analyses jurisprudentielles avec la collaboration des cabinets d'avocats.

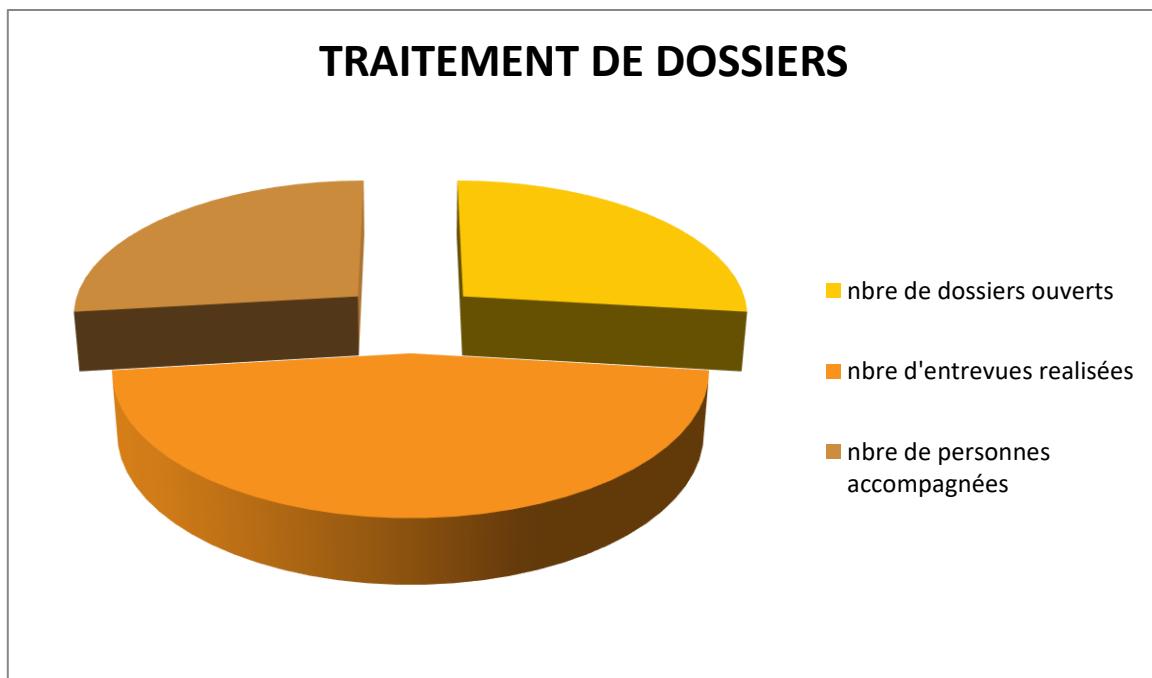
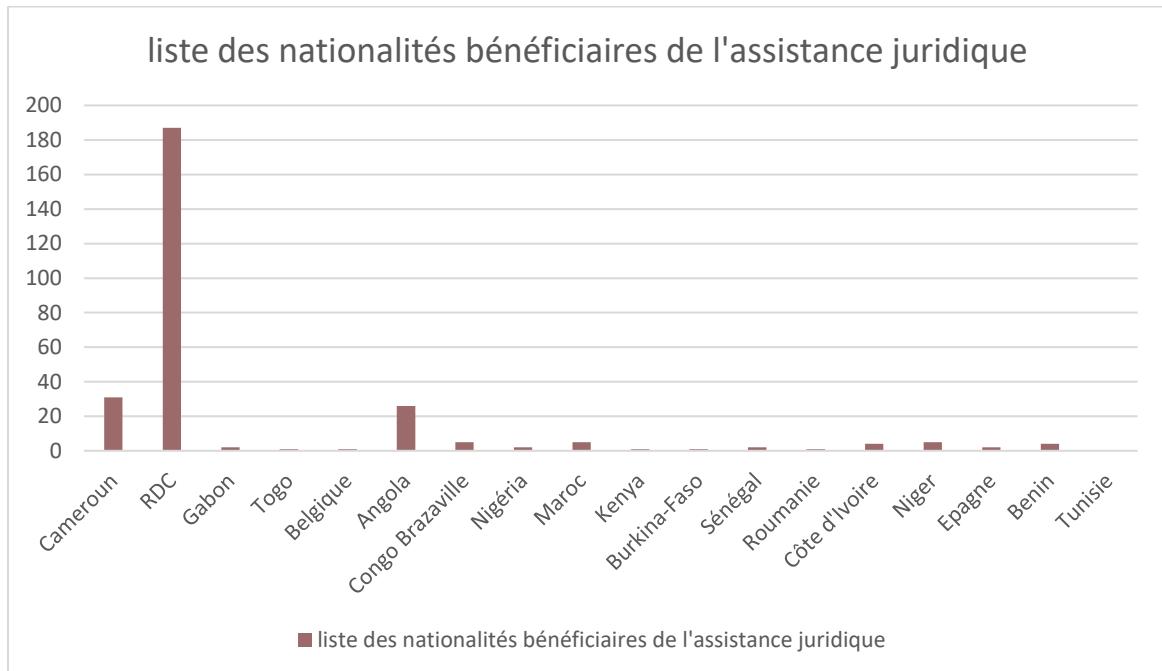
Dans le courant de l'année 2024, la VCAF a traité au moins 282 dossiers juridiques. Nous avons reçu un retour de 10 bénéficiaires qui ont reçu le statut de réfugié. D'autres demandeurs ont peut-être reçu des réponses positives à leurs demandes de protection mais ne sont pas revenus signaler afin de clôturer leur dossier et demande. Pour ceux-ci et pour d'autres cas, les dossiers restent ouverts et attendent de continuer à être

traités. Bon nombre étant en attente de la convocation du CGRA, reviennent vers nous pour la préparation de leurs auditions.

Il existe aussi des demandeurs en 2024 qui ont vu leurs procédures clôturées négativement par le CGRA et ceux dont les dossiers sont en pleine procédure de recours. Quant-aux demandes de régularisations de séjours, au moins 40 requêtes ont été rédigées et envoyées (communes, office des étrangers) et déjà nous avons reçu 15 retours positifs des personnes qui ont été régularisées dans le courant de l'année.

*c) Pays d'origine et nombre*

<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombre approximatif des personnes</b>
Cameroun	31
RD Congo	167
Sénégal	02
Gabon	02
Togo	01
Belgique	01
Espagne	02
Nigéria	02
Roumanie	01
Angola	26
Congo Brazzaville	02
Maroc	05
Côte d'Ivoire	04
Benin	04
Tunisie	01
Kenya	01
Niger	05
Burkina-Faso	01
Total : 18	238



#### **4. Perspectives pour 2025**

Nous basant sur l'expérience de l'année 2024, et constatant la hausse de passage dans nos murs, il sera souhaitable de signer un contrat normal de travail pour madame Florence IROKO si les finances le permettent. Nous avons soumis son dossier à l'appréciation de l'administration wallonne qui l'a validé. Sa prestation en tant que bénévole est très satisfaisante. Sa présence à côté du juriste et de l'organisation de nos différents services comme respectivement assistante juridique et secrétaire ne pourra que renforcer le bon déroulement des activités de la VCAF.

## VI. INTERCULTURALITE : DUO VERS INCLUSION

### 1. Présentation et organisation du projet

VCAF, conformément à son objet social, a toujours promu et organisé beaucoup d'actions en faveur du vivre ensemble et du bien-être de tous. Etant une initiation locale d'intégration (ILI) soutenue par la région wallonne et avec l'appui des partenaires, VCAF oriente d'abord ses efforts vers les primo-arrivants, ensuite vers des étrangers ou des belges d'origines étrangères et enfin quelque fois vers les autochtones pour les aider à accepter la mixité et l'interculturalité comme étant une richesse. C'est une aide à faire tomber les préjugés afin de rendre le vivre ensemble possible.

Nous avons constaté, à travers nos différents programmes, que certaines personnes d'origine étrangère surtout primo-arrivantes ne sont pas outillées pour réussir leur intégration. Une raison majeure qui justifie cela c'est le fait qu'elles ne connaissent pas le nouveau cadre de vie, elles manquent des informations et des connaissances sur des structures d'accompagnement. Cette situation nous a conduit à offrir un cadre d'accompagnement plus individuel à travers un projet de mentorat sur deux axes. Le premier est **un mentorat pour l'aide à l'éducation des enfants en Belgique et le développement des compétences sociales et cognitives des migrants** sur des sujets comme la recherche d'un logement, l'achat d'une voiture, ouvrir un compte en banque, trouver une garderie, une école... en fonction des objectifs fixés par chaque duo. Le deuxième axe est **un mentorat emploi et formation** qui est un processus d'assistance à travers laquelle une personne expérimentée dans un secteur professionnel (et ayant des contacts et des connaissances) offre ses conseils à un primo-arrivante, afin de l'informer sur les formations et leurs débouchées et lui expliquer les codes de bonne conduite et la culture du monde professionnel. Ce mentorat permettra au bénéficiaire d'acquérir des connaissances et d'élargir son réseau social, puis professionnel.

L'objectif principal de ce projet est de faciliter sur une durée déterminée, en fonction des objectifs spécifiques à chaque duo, l'intégration sociale et professionnelle du primo-arrivante, stimuler le transfert des connaissances précieuses, qui permettront la navigation dans leur nouvel espace culturel et aussi la connaissance mutuelle de la particularité de chaque culture. Tout ceci dans un environnement interculturel de partage et de coopération dans une logique de décentralisation.

Les objectifs à atteindre sont les suivants:

- Une connaissance mutuelle entre les personnes et les cultures qui vivent dans le même espace géographique, dans le respect de la différence, menant à une capacité de mieux vivre ensemble.
- Une mise à disposition plus rapide sur le marché de l'emploi des compétences des personnes migrantes, grâce à une meilleure compréhension du monde et la culture professionnelle en Belgique.
- Une contribution à la paix sociale.
- Un moyen de faire tomber certains préjugés et stéréotypes.
- Une moyen d'établissement de liens permettant de rompre l'isolement initial des primo- arrivants et de mieux gérer l'épreuve du choc culturel.
- Une façon de stimuler la confiance en soi.
- Une façon d'acquérir une plus grande autonomie dans la vie active des personnes migrantes (transports publics, relations avec l'administration, éducation, suivi scolaire achats, formation,...).

## 2. Evaluation de l'année 2024

En 2024, ce projet a été réalisé grâce un appel à projet financé par la région wallonne dans le cadre du parcours d'intégration. Il a commencé pratiquement au mois d'août à cause de la réponse tardive de la région wallonne, obtenue en juillet 2024.

Nous avons encadré 6 duos dont 5 parrains et 12 personnes accompagnées. Parmi les personnes accompagnées, il s'agit :

- ✓ d'une jeune en début d'études de bachelier. Son accompagnement a consisté à un soutien, encadrement et une aide à avancer face aux difficultés de progresser et de réussir ses études (compréhension de son orientation d'e parcours, recherche de stage, suivi général...)
- ✓ d'une dame et 2 messieurs pour un accompagnement social et aide à l'intégration (démarches diverses vers les institutions, familiarisation avec les codes sociaux belges, recherche et

orientation vers des formations utiles en vue d'un emploi correct...).

- ✓ D'un couple avec 2 enfants pour un accompagnement social (démarches vers des institutions, familiarisation avec des codes sociaux belges, recherche logement, compréhension et accompagnement dans la scolarité des enfants en Belgique, éducation des enfants...).
- ✓ D'une dame seule avec 3 enfants pour un accompagnement social (démarche vers des institutions, recherche logement, compréhension et aide à l'accompagnement de la scolarisation des enfants...) et aide à la recherche d'emploi pour les parents.

Durant cet accompagnement, les duos peuvent organiser des sorties culturelles et faire des découvertes diverses pour une intégration sociale et même professionnelle réussies.

### **3. Perspectives pour 2025**

Nous comptons renouveler cet appel à projet pour 2025 et demander l'agrément. Un travail de constitution de la demande sera réalisé pour introduire cette demande.

## **VII. SOCIO-CULTURELLE : BALADE AFRO LITTERAIRE**

## 2.1 Le projet

### 2.1.1 – *Le contexte*

Ce projet intervient dans un moment où la lecture a perdu son poids auprès de la société. La lecture, excellent moyen d'acquisition de savoir, de connaissance, a perdu son rôle d'accès à la culture et à la citoyenneté. Aujourd'hui, les jeunes et même les moins jeunes préfèrent de loin l'image au livre. La lecture numérique a pris le dessus sur le traditionnel bouquin qu'on avait du plaisir à trimballer avec nous. Le constat est général l'absence de lecture plombe littéralement le niveau de langue, surtout des plus jeunes, avec un français malmené.

Les raisons profondes d'une certaine « crise de la lecture » sont à chercher dans notre environnement immédiat : l'école, l'université, la maison. En 2021 une étude de l'ONE a révélé que la lecture, comme pratique culturelle, est en recul : les Belges sont 68 % à avoir lu un livre au cours des douze derniers mois et 37 % à avoir fréquenté une bibliothèque publique.

### 3.1.2 – *Le projet*

Pour instiguer à la lecture et parcourir le monde entier et surtout l'Afrique par le livre, nous avons mis sur pied le projet « balade afro littéraire » en organisant dans une bibliothèque cette rencontre qui dans un premier temps va permettre un retour du public vers les bibliothèques et dans un second de promouvoir la littérature africaine auprès d'un public belge. Il s'agit de remettre sur les tables de lecture des œuvres d'écrivains africains et favoriser les échanges interculturels autour de ces œuvres.

Par le projet « balade afro littéraire » nous avons voulu diminuer la méfiance due à l'ignorance et la prolifération de stéréotypes/ préjugées afin de célébrer la diversité et favoriser la compréhension, l'acceptation de la différence à travers les échanges. La balade afro littéraire est un lieu de rencontre de différentes communautés pour raconter, découvrir l'Afrique et sa culture par la littérature. Il s'agit d'offrir un espace de discussion, d'échange et de partage pour les personnes de toutes les origines culturelles.

En 2024, nous avons organisé une seule rencontre, le 6 septembre 2024 à la bibliothèque « La bonne source », 15 place Albert 1<sup>er</sup> à 6220 Fleurus avec l'auteur In Koli Jean Bofane. Cette rencontre a réuni une vingtaine de personnes.

## VIII. Locations de salle

Vcaf dispose d'une petite salle de location de 40 places assises souvent mise en location pour des réunions, les veillées funéraires ainsi que des fêtes de familles. Une location vaut 350,00€ + 150,00€ de caution à retourner après l'état de lieu lors de la restitution des clés. A certaines circonstances, le prix peut baisser lorsqu'une demande est faite pour des raisons diverses et appréciées lorsque celles-ci sont formulées.

En 2024 le nombre de location de salle a sensiblement baissé pour des raisons peu connues. Nous avons enregistré 10 locations de salle.

Pour 2025, nous tenterons de repeindre la salle afin de lui donner une fraîcheur, dans l'idée d'entretenir et d'attirer quelques demandes.

## CONCLUSION

Vcaf a enregistré une augmentation importante de notre de passages pour les différents services que propose l'asbl aux bénéficiaires. Nous avons constaté cette

augmentation du nombre de bénéficiaires tant au niveau d'aide juridique qu'au niveau des apprenants aux modules de FIC.

Nous avons organisé 10 modules de citoyenneté dont les préparations sont faites sur base des modules mises sur pied par le DISCRI. Il y a une adaptation des sessions en fonction du profil des bénéficiaires et de leurs besoins. L'objectif principal de la formation à l'intégration citoyenne est de permettre à chaque apprenant de posséder des outils pouvant favoriser son intégration dans son pays d'accueil.

En travaillant avec les supports mis à disposition par le DISCRI, force également est de constater que à travers les ateliers, les apprenants développent non seulement, une certaine ouverture d'esprit qui renforce leur cohésion sociale et facilite le vivre ensemble mais aussi faire une comparaison de leur vie d'ici et celle de leur pays d'origine.

Au niveau des permanences juridiques, les demandes abondent car le nombre des dossiers ouverts en 2024 est supérieur à l'année 2023. Cette augmentation se justifie par le fait que le juriste est compétent à la matière, disponible par le nombre de jours de permanences et le service est gratuit. L'apport de l'assistante, madame IROKO Florence a été un appui solide pour les traitements des dossiers juridiques et les inscriptions pour les formations à la citoyenneté.

Le Duo vers inclusion est aussi intéressant. Il nous a permis de toucher certaine précarité jusqu'au niveau de famille. Pour cela, nous sommes convaincus que demander un agrément pour ce projet permettra de lutter avec efficacité contre la précarité auprès de certaines personnes et de certaines familles.

Vcaf a connu des difficultés financières à répétition pour certaines raisons :

- Les subventions de la RW ne couvrent pas la totalité du budget annuel.
- Le retard avec lequel la RW accorde les subventions annuelles
- Le retard avec lequel la RW verse les soldes des exercices précédents
- Le manque d'autres sources de financements conséquents

Vcaf a besoin de diversifier ses sources de financement afin d'obtenir de l'argent nécessaire pouvant couvrir son état de besoin et surtout engager un personnel pour le poste d'assistance juridique, d'accueil et de secrétariat.